

Régime de base

Au 1 ^{er} janvier 2013			
	1 personne	2 personnes	3 pers. Et +
total	77,40€	101,59€	114,95€
Part employeur	70€	70€	70€
Part salarié	7,40€	31,59€	44,95€



Cotisations au 1^{er} janvier 2014

Au 1 ^{er} janvier 2014			
	1 personne	2 personnes	3 pers. et +
total	81,52€	106,99€	121,07€
Part employeur	71€ (+1€)	71€ (+1€)	71€ (+1€)
Part salarié	10,52€ (+4,12€)	36,99€ (+5,40€)	51,07€ (+6,12€)

Se soigner coûte de plus en plus cher. La Sécurité sociale se désengage chaque année davantage du remboursement des soins et des médicaments pourtant indispensables, résultat, une énième augmentation à partir de janvier 2014 afin de combler notre régime déficitaire.

Au global les remboursements moyens ont augmenté de 66,29% (actes dentaires de près de 333% et en hospitalisation de près de 157% et en optique de près de 81%)

LA CGT